



Communiqué – Pour diffusion immédiate

## Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs confirme la forêt de proximité à la MRC d'Abitibi-Ouest

**La Sarre, jeudi le 26 septembre 2019** – C'est avec une grande fierté que la MRC d'Abitibi-Ouest annonce la signature d'une entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La MRC d'Abitibi-Ouest sera donc maître d'œuvre d'une forêt de proximité de 42 500 hectares.

Ce nouveau modèle, unique au Québec, procure à la MRC d'Abitibi-Ouest un pouvoir décisionnel et lui confère certaines responsabilités quant à la gestion et la mise en valeur des ressources forestières. Il permettra également à la communauté de profiter des retombées socioéconomiques de la ressource forestière et de développer et accentuer l'expertise en gestion forestière chez le délégataire.

*«Après des années de travail, quel sentiment de fierté que de recevoir la confirmation que nous avons notre forêt de proximité ! Un modèle unique et exportable qui fera l'envie de bien des MRC du Québec. Cette forêt de proximité, toute la population de la MRC en bénéficiera puisqu'elle aura des retombées sociales et économiques»,* mentionne Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### Mise en contexte

Rappelons qu'en 2012, suite à la fermeture de l'usine Tembec de Taschereau en 2011, le gouvernement du Québec a alloué à la MRC d'Abitibi-Ouest la gestion d'un volume de 41 200 mètres cubes de bois résineux dans le but de mettre en place une forêt de proximité. En 2018, la MRC d'Abitibi-Ouest signait une entente tripartite avec le gouvernement du Québec et la Fédération québécoise des municipalités pour la mise en place d'un projet pilote de forêt de proximité. En septembre 2019, le gouvernement et la MRC d'Abitibi-Ouest officialise l'entente de délégation de gestion d'un territoire de forêt de proximité.

L'entente, d'une durée de 20 ans, pourra être renouvelée aux 5 ans.

### À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

Source :  
Denis Beauregard  
Conseiller en communication  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819-339-5671 poste 240